**Liste de contrôle : Dangers généraux**

Remplie le:

Remplie par:

Emplacement:

**Généralités**

| Pos. | Description |  | Remarques/photos |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Les collaborateurs sont-ils régulièrement instruits sur les dangers survenant dans leur activité et sur les mesures de protection à prendre, et ces instructions sont-elles documentées? | oui  en partie  non |  |
|  | Les collaborateurs temporaires et le personnel des entreprises de travail temporaire sont-ils régulièrement instruits sur les dangers survenant dans leur activité et sur les mesures de protection à prendre? Ces instructions sont elles aussi documentées? | oui  en partie  non |  |
|  | Les nouveaux collaborateurs sont-ils systématiquement introduits dans l’entreprise et à leurs nouvelles fonctions? Un parrain leur est-il affecté? | oui  en partie  non |  |
|  | Les collaborateurs sont-ils régulièrement informés des activités de l’entreprise dans les domaines de la sécurité au travail et de la protection de la santé (par ex. lors de réunions d’équipe)? | oui  en partie  non |  |
|  | Les collaborateurs ont-ils la possibilité de poser leurs questions et de faire des suggestions relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé? | oui  en partie  non |  |
|  | Les collaborateurs sont-ils impliqués lors de l’acquisition d’EPI, de machines ou d’instruments de travail? Leur avis leur est-il demandé? | oui  en partie  non |  |
|  | Les pauses des collaborateurs sont-elles respectées en tout endroit? | oui  en partie  non |  |
|  | Un plan de protection de la peau existe-t-il dans l’entreprise et est-il mis en œuvre? | oui  en partie  non |  |
|  | La protection contre le tabagisme passif est-elle garantie?  (Interdiction de fumer dans les salles, ateliers, et bureaux qui servent comme postes de travail pour plusieurs personnes) | oui  en partie  non |  |
|  | Existe-t-il des règles claires pour le comportement avec les substances addictives (alcool, drogues) et les médicaments? | oui  en partie  non |  |
|  | Est-il garanti que les apprenants sont formés selon les dispositions du plan de formation correspondant? | oui  en partie  non |  |
|  | Est-il garanti que dans l’entreprise les femmes enceintes et les femmes allaitantes sont protégées selon les dispositions de l’ordonnance fédérale sur la protection de la maternité? | oui  en partie  non |  |
|  | Est-il garanti que pour les personnes travaillant seules dans l’entreprise, des règles claires sont établies et que leur respect est contrôlé? | oui  en partie  non |  |
|  | Les exigences des tâches professionnelles sont-elles comparées régulièrement aux capacités des collaborateurs pour éviter surmenage et désœuvrement? | oui  en partie  non |  |
|  | Les exigences contradictoires sont-elles évitées? (par ex. la prestation ne peut être fournie qu’en contournant les règles de sécurité)? | oui  en partie  non |  |
|  | Les conflits entre supérieur hiérarchique et collaborateurs font-ils l’objet de discussions et une solution est-elle cherchée en commun? | oui  en partie  non |  |
|  | Un règlement de la protection de l’intégrité de la personne existe-t-il et est-il connu des collaborateurs?  (un règlement comprend des thèmes comme le harcèlement moral, le harcèlement sexuel, la discrimination, la violence et les menaces, etc.) | oui  en partie  non |  |
|  | Les victimes et leurs supérieurs hiérarchiques sont-ils soutenus suffisamment lorsque des anomalies psychologiques apparaissent chez un collaborateur? | oui  en partie  non |  |

**Équipement de protection individuelle EPI**

| Pos. | Description |  | Remarques/photos |
| --- | --- | --- | --- |
|  | L’entreprise met-elle à disposition de ses collaborateurs l’équipement de protection individuelle nécessaire pour leurs tâches?  Vêtements de travail, chaussures de sécurité, gants, lunettes de protection, protection de tête (casque selon (OTConst), protection auditive, protection respiratoire/contre la poussière, EPI contre les chutes (travaux sur les toits, en hauteur, dans des gaines techniques), protection solaire (jamais sans vêtement de dessus, prévention du cancer) | oui  en partie  non |  |
|  | Les collaborateurs portent-ils toujours des gants appropriés lors des chargements, déchargements ou lorsqu’ils manipulent des matériaux coupants? | oui  en partie  non |  |
|  | Vos collaborateurs savent-ils qu’une série de produits chimiques et de produits d’entretien ont une action irritante ou corrosive et qu’il est donc nécessaire de porter des gants appropriés, des lunettes de protection et éventuellement un masque respiratoire? | oui  en partie  non |  |
|  | Dans les caisses de transport des machines portatives (par ex. ponceuses, disques de meulage, perceuses, marteaux perforateurs), des lunettes de protection avec leur étui sont-elles présentes? | oui  en partie  non |  |
|  | Chaque collaborateur dispose-t-il de lunettes de protection et d’une protection auditive personnelles et appropriées? | oui  en partie  non |  |
|  | Lorsqu’ils travaillent avec des machines portatives (par ex. ponceuses, disques de meulage, perceuses, marteaux perforateurs), vos collaborateurs portent-ils toujours des lunettes de protection et une protection auditive? | oui  en partie  non |  |
|  | Le port de l’EPI est-il contrôlé et imposé? | oui  en partie  non |  |
|  | La propreté et l’état des EPI sont-ils régulièrement contrôlés et les pièces défectueuses remplacées? | oui  en partie  non |  |
|  | Vos collaborateurs savent-ils qu’ils peuvent échanger leur équipement de protection individuelle défectueux comme les lunettes de protection, les gants de protection ou les protections auditives contre des équipements neufs? | oui  en partie  non |  |

**Organisation des urgences**

| Pos. | Description |  | Remarques/photos |
| --- | --- | --- | --- |
|  | La procédure en cas d’urgence (premiers secours, incendie, évacuation) est-elle réglée dans l’entreprise? | oui  en partie  non |  |
|  | Le comportement en cas d’urgence (premiers secours, incendie, évacuation) fait-il l’objet d’entraînements réguliers (à la prise de fonction pour les nouveaux collaborateurs)? | oui  en partie  non |  |
|  | Les collaborateurs savent-ils où se trouve l’extincteur le plus proche et savent-ils l’utiliser? | oui  en partie  non |  |
|  | Les équipements et installations de premiers secours sont-ils placés en fonction des dangers de l’entreprise, sont-ils facilement accessibles et bien signalés?  Par ex. moyens d’alarme, pharmacie de secours, douche oculaire | oui  en partie  non |  |
|  | L’intégralité et l’opérationnalité des équipements et installations sont-elles contrôlées régulièrement? | oui  en partie  non |  |
|  | Est-il assuré qu’aucun médicament ne se trouve parmi le matériel de premiers secours et ne soit remis aux collaborateurs? | oui  en partie  non |  |
|  | Les numéros d’appel d’urgence et des indications sur le comportement à adopter sont-ils affichés aux endroits stratégiques de l’entreprise? | oui  en partie  non |  |
|  | Le libre accès des personnels de secours, des véhicules sanitaires et des pompiers à l’entreprise ou au chantier est-il assuré à tout moment? | oui  en partie  non |  |
|  | Les premiers secours sont-ils assurés aussi pour les travailleurs en solitaire? | oui  en partie  non |  |